

L'an mil Sept cent Sixante six et le treizieme jour du
mois de Septembre, a été enuueli par moy Substigneur
premier Cellier fils legitime et naturel; agé deuenion neuf ans,
et veid et a marytte veidat restants au mois de Octobre;
Deuon liqur precedant par le acte forace, qui depuis trois
ans voyage Le diocess de monde en geuandant on latus le au
Conroy de pere mere, freres, sœurs, parents, et amis. joints, hys
veid, et leur l'ine de lieu et par le de paultas illustres de ce
enquis; fait a paultas Cudjan ban. Dumontlune